

Mesdames, Messieurs,

Nous avons l'avantage de vous convoquer à la séance du Conseil communal de Coppet de la législature 2021-2026, qui est fixée au :

<u>Lundi 1^{er} novembre 2021 à 20h15</u> à la salle communale, place des Ormes

MASQUE OBLIGATOIRE
Gel hydroalcoolique à l'entrée

A 20h15, l'ordre du jour sera le suivant :

- Modification de l'ordre du jour (si besoin);
- Appel;
- 3. Approbation du procès-verbal du 27 septembre 2021;
- 4. Communications du Bureau du Conseil communal;
- 5. Communications de la Municipalité;
- 6. Communications des délégués aux divers Conseils Intercommunaux ;
- 7. Préavis n° 08/2021-2022 concernant la demande de crédit de CHF 51'000.00 pour l'installation de deux bornes de recharge pour véhicules électriques sur la place des Ormes ;
- 8. Préavis n° 11/2021-2022 concernant l'abrogation du plan d'extension fixant la limite des constructions adopté par le Conseil d'Etat le 2 mars 1979, dit « Contournement de Coppet », et remplacé par les dispositions légales de l'art.36 de la Loi sur les routes (LRou).
- 9. Lecture et approbation de l'extrait du procès-verbal du jour ;
- 10. Divers et propositions individuelles ainsi que la nomination des commissions pour les prochains préavis ;

Conseil communal de Coppet

Le Président

Yves Riesen

La Secrétaire

Claire/Gavin